

Social. Les lois de modernisation de l'action publique et de décentralisation entraînent des suppressions d'emplois et la privatisation du service.

Les caisses du Trésor se vident

■ Malgré le changement attendu, la casse continue. Faire plus avec moins. Le Ministère des Finances Publiques se voulant exemplaire en la matière, les agents paient les pots cassés d'une stratégie au rabais, symbolisée par le non-remplacement systématique de deux départs à la retraite sur trois. Soit -17% d'effectifs en deux ans, 25 000 en 6 ans, un record qui en appelle d'autres: avec l'acte III de la mal nommée « Décentralisation », l'avenir, ce sont « de nouvelles coupes dans l'effectif et une nouvelle restructuration des services » annonce le co-secrétaire de la section Finances Publiques de la CGT 13 Patrice Santelli.

Avec une délégation de collègues Cgt des Bouches-du-Rhône hors Marseille, il résume les conséquences de la fusion des Impôts et du Trésor mise en place il y a deux ans : « La suppression des postes, les gels de crédits de fonctionnement, ont dégradé les conditions de travail des agents, certains allant jusqu'à l'auto-agression », diminue la qualité de service auprès des collectivités territoriales et du contribuable ».

Double gaspillage

Une réforme contre-productive s'il en est, les agents des impôts n'ayant plus les moyens de remplir leurs missions, notamment celle de l'inventaire foncier autrement dit des mises à jour des bases des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière et ex-taxe professionnelle). Autant de zones non répertoriées au cadastre, non ou mal imposées, des « micro-paradis fiscaux » image Christophe Castan du Service des impôts aux entreprises d'Arles. Autant de zones commerciales ou de lotissements mal évalués, ou qui échappent à la taxe foncière ou d'habitation, faute de géo-



Les représentants Cgt des centres d'Aix Salon, Tarascon, Marignane, Arles. PHOTO 88

mètres du Cadastre en capacité de travailler « normalement », ainsi pour rattraper le retard pris depuis la dernière « fiabilisation des locaux » datant de 1971, il faudrait par exemple 17 ans et demi pour une ville comme Arles pour rattraper son retard, sans oublier les hangars de St-Martin-de-Crau ou de Port St-Louis que se partagent plusieurs entreprises...

« Cela prive les collectivités territoriales de ressources » déplore la co-responsable de l'UL CGT d'Arles Claude Mas, « d'autant qu'elles doivent se tourner vers des cabinets

privés pour accomplir la mission de service public » ajoute Sébastien Mistral, contrôleur fiscal à Tarascon. A tel point que le calcul de la Contribution fiscale des entreprises est devenu l'un des créneaux de ces officines payantes, quitte à ce que les collectivités intentent des poursuites contre l'Etat pour manquement à ses missions régaliennes.

La moisson pourrait être grande, et assurer un train de vie décent aux collectivités territoriales, mais il y a de moins en moins d'ouvriers d'Etat, de fonctionnaires

pour assoir correctement l'impôt. De la même manière, le rôle peu connu des services du SPL (secteur public local) est mis à mal. Chargés notamment de gérer les comptes de tout ce qui concerne la vie publique quotidienne (cantines scolaires, syndicats d'arrosants, gestion des lycées, des collèges...), leur rôle est réduit le plus souvent à la simple apposition d'une signature. Avec toutes les dérives que cela implique au niveau de la transparence. Et de la maîtrise de la dépense publique.

SEBASTIEN BESATTI